

Les bibliothèques ne sont pas uniquement des lieux de lecture

La fréquentation des bibliothèques publiques et leur rayonnement sur leur région ou leur quartier sont bien supérieurs à ceux des autres institutions publiques; tout à la fois lieux de culture et de rassemblement, elles sont souvent les seuls établissements à remplir ces deux fonctions dans les petites villes et les villages.

Keith R. Stevens

Amwell Consultancy
and Training Ltd
keithrstevens@compuserve.com

Il ne fait pas de doute que les bibliothèques publiques sont les établissements culturels les plus fréquentés du Royaume-Uni, ce qu'attestent de nombreuses études dont celles qui sont menées par le Bureau des statistiques (General Household Survey) et les sondages du NOP ou du MORI¹. Au niveau national, la circulation des ouvrages est en moyenne de dix titres par an et par habitant, hommes, femmes et enfants confondus; la moitié de la population environ est inscrite dans une bibliothèque publique, et recourt au prêt d'ouvrages; enfin, de nombreuses personnes fréquentent les bibliothèques sans y être inscrites, à des fins d'information et d'étude ou comme lieux de rencontre.

Bien que la pratique soit d'un usage courant, surtout lorsque les restrictions budgétaires et la fermeture de bibliothèques sont à l'ordre du jour, évaluer la popularité ou l'insuccès d'une bibliothèque sur les seules données statistiques est une erreur.

Enquêtes de satisfaction

La manière dont le public perçoit les bibliothèques a fait l'objet de plusieurs enquêtes dans les différentes régions du pays, même si ce type de recherches est depuis quelques années trop peu commandité par les autorités régionales ou municipales. Une étude récente sur l'attitude des utilisateurs et des non-utilisateurs des bibliothèques londoniennes permet d'établir que :

- les conditions préalables d'une fréquentation satisfaisante sont, d'une part, la proximité de la bibliothèque, d'autre part, des horaires d'ouverture conçus en fonction des besoins du public;
- le livre reste la raison d'être des bibliothèques, et les collections se doivent d'être aussi complètes et pointues que possible;
- il est essentiel de garantir un accès facile à toutes les parties de la bibliothèque ouvertes au public;
- les espaces réservés à la consultation et à la recherche doivent être bien éclairés et ventilés, suffisamment spacieux et confortables;

* Traduit de l'anglais par Oristelle Bonis.

** Amwell Consultancy et RQA Ltd travaillent avec les administrations de bibliothèques en Grande-Bretagne et en Allemagne. Pour des renseignements complémentaires : 21 Meridian Way, Great Amwell, Hertfordshire SG12 9SS, Grande-Bretagne; tel./fax 00 44 1920 877043.

1. NOP et MORI sont des entreprises spécialisées dans les études de marché.

- les utilisateurs sont très attachés à l'existence de bibliothèques publiques.

La mission des bibliothèques publiques

En 1991, l'Office of Arts and Libraries, aujourd'hui disparu, publiait une déclaration de politique générale qui, en des termes toujours actuels, résumait comme suit la mission des bibliothèques publiques : « *La bibliothèque publique est un équipement communal de premier plan, dont la mission est de donner aux individus ou à des groupes d'individus la possibilité d'accéder directement aux livres, à l'information, au savoir et aux œuvres d'imagination créative, ce qui suppose :*

- de les inciter à participer activement à des activités culturelles, démocratiques, économiques;
- de leur donner les moyens de participer au développement de l'enseignement par le biais de programmes officiels ou informels;
- de les aider à tirer positivement parti de leurs loisirs;
- de promouvoir la lecture et l'instruction, en tant qu'elles constituent les bases nécessaires d'une participation active à ces activités;
- d'encourager l'utilisation de l'information et la prise de conscience de sa valeur.

Le double caractère local et collectif du service offert par les bibliothèques exige qu'on s'attache tout particulièrement à définir les besoins et les aspirations de la population desservie, ainsi que la fourniture de services destinés aux différentes catégories qui la composent, tout en assurant par ailleurs l'accès à des ressources plus générales grâce à des réseaux de bibliothèques tant régionaux que nationaux ».

Depuis la publication de cette déclaration, le ministère du Patrimoine a commandité un rapport

sur les bibliothèques publiques (*Public Library Review*), et le KPMG² a réalisé, à partir de plusieurs projets pilotes, une recherche de fond sur les possibilités de sous-traiter la gestion de certaines bibliothèques. Ce travail a impulsé le processus qui a abouti à la définition du programme *New Library : the People's Network*, pris ensuite en charge par le ministère de la Culture, de la Presse et du Sport. À bien des égards, ce document précise le « canevas » du développement futur des bibliothèques. On trouvera ci-dessous les grands axes qu'il dégage.

La bibliothèque publique est, sans nul doute, l'institution culturelle la plus populaire au Royaume-Uni

Le rapport *Public Library Review* a largement confirmé la popularité des bibliothèques publiques en Angleterre et au Pays de Galles. Il établit notamment que plus de 60 % des adultes fréquentent ces établissements, et que plus de la moitié des utilisateurs de bibliothèque s'y rendent au moins deux fois par mois. Il montre par ailleurs que les bibliothèques s'adressent à toutes les catégories socio-économiques, même si l'on constate une prédominance des groupes de bon niveau culturel et des personnes âgées. Une majorité d'utilisateurs dit enfin fréquenter les bibliothèques pour le plaisir. Le rapport cite la Library Association, en lui prêtant

ces propos sur la bibliothèque publique : « *C'est, sans nul doute, l'institution culturelle la plus populaire du pays. [...] Il est clair [...] que la bibliothèque publique possède des qualités uniques à même de séduire une partie importante de la population. L'accessibilité est à cet égard une caractéristique essentielle, puisque chaque commune dispose d'un service de bibliothèque prolongé par un réseau rural de points de desserte mobiles dont l'extension est sans équivalent ».*

Publications et initiatives gouvernementales récentes

Le gouvernement est depuis deux ans à l'origine de plusieurs initiatives importantes qui - pour autant bien sûr que ces opportunités soient saisies! - offrent aux bibliothèques publiques autant d'occasions d'affirmer pleinement leur rôle vis-à-vis de la population.

New Library : the People's Network

Publié en 1997 par la Commission des bibliothèques et des centres de documentation, le rapport *New Library : the People's Network* est incontestablement le texte le plus important paru ces dernières années sur les bibliothèques publiques. Il définit comme suit les fonctions essentielles qu'elles devront remplir au XXI^e siècle : enseignement continu tout au long de la vie; information citoyenne et participation aux processus sociaux; soutien du commerce et de l'économie; participation à l'élaboration de l'histoire et de l'identité régionales; contribution à la constitution de la Bibliothèque nationale numérique.

Selon ce document d'une portée déterminante, les bibliothèques ont un rôle décisif à jouer vis-à-vis de la population locale, qu'elles doivent

². KPMG : entreprise mondiale de consultants en gestion et en comptabilité.

LES BIBLIOTHÈQUES NE SONT PAS UNIQUEMENT DES LIEUX DE LECTURE

tenir au courant des mesures prises par le gouvernement en matière d'enseignement et de formation continus, tout en contribuant au développement économique de la région. La part essentielle qu'elles prennent à l'enseignement et à la diffusion de l'information y est incontestablement affirmée. Ce rapport a donné lieu à plusieurs grandes initiatives gouvernementales relatives à l'enseignement et à la formation, qui, toutes, sollicitent clairement la participation des bibliothèques publiques.

National Grid for Learning

S'il se préoccupe au premier chef des moyens de fournir *via* Internet des documents éducatifs d'actualité aux établissements scolaires, le rapport intitulé *National Grid for Learning* envisage également la bibliothèque publique comme un maillon indispensable pour offrir à l'ensemble de la population des possibilités d'élargir et d'approfondir les connaissances en utilisant les ressources d'Internet. Considérant en effet que les bibliothèques forment d'ores et déjà un réseau qui implique toutes les communes, le rapport estime que leur connexion à Internet permettra à tout un chacun d'y avoir accès, quelle que soit sa situation particulière.

La proposition qui en est issue prévoit d'affecter une partie des sommes collectées par la Loterie nationale à la formation du personnel et de débloquer des crédits exceptionnels pour l'achat du matériel informatique. Si l'on veut toutefois que ce programme soit réalisé, il faudra budgétiser des ressources destinées à équiper les bibliothèques publiques et à assurer la maintenance.

Ufi : University for Industry

Le programme Ufi, qui est l'une des pierres angulaires des mesures envisagées pour favoriser la permanence de l'enseignement à tout âge,

en est à la phase de réalisation. Il entraînera à terme la constitution d'un réseau de centres d'enseignement créés dans les structures existantes et d'une instance investie d'un rôle de guide et de soutien. Sans assurer directement la formation, celle-ci prendra en charge les opérations de planification et de commercialisation, et mettra en rapport les personnes privées et les sociétés avec les formateurs et les enseignants.

Les échanges
et les liens
que la bibliothèque
favorise
entre les groupes
et les catégories sociales
ont un effet positif
sur la cohésion
de la société
dans son ensemble
et sur l'image que
la communauté
a d'elle-même

Le rôle ici dévolu aux bibliothèques publiques est implicite. À elles de développer leurs services documentaires et leur participation à l'enseignement continu pour devenir des partenaires incontournables, tant du programme Ufi que des utilisateurs individuels, en mettant à leur disposition les ressources dont ils ont besoin.

Enquête de satisfaction

Le Centre sur la place des bibliothèques publiques dans la société de l'information de l'université de Sheffield a publié en 1998 les résultats d'une recherche innovante dans un rapport intitulé *New Measures for the New Library : a Social Audit of*

Public Libraries. Il reprend notamment les conclusions d'une « enquête de satisfaction » destinée à évaluer l'influence sociale des bibliothèques municipales de la ville de Newcastle-upon-Tyne et du comté du Somerset.

Cette tentative de mesurer l'impact social global de la bibliothèque publique sur une population donnée est extrêmement révélatrice. Le rapport montre combien restent importantes les fonctions, établies et reconnues, qu'assure la bibliothèque en matière d'enseignement, d'information, de culture et de loisirs. Il insiste de surcroît sur son rôle d'institution à vocation sociale, en soulignant que les échanges et les liens qu'elle favorise entre les groupes et les catégories sociales ont un effet positif sur la cohésion de la société dans son ensemble et l'image que la communauté a d'elle-même. La bibliothèque fournit en effet des repères qui contribuent à affermir l'identité collective. Elle peut aussi aider des individus, les personnes âgées en particulier, à surmonter plus facilement les problèmes dus à la marginalisation et à la solitude. D'autant, comme le souligne le rapport, que les bibliothèques sont perçues comme des lieux sûrs, neutres et offrant les mêmes chances à tous.

Le rapport insiste aussi sur les potentialités qui s'offrent à la bibliothèque de participer au développement économique en fournissant des informations aux entreprises locales, et sur l'attrait qu'elle exerce dès lors qu'elle est installée dans un centre commercial.

Il insiste sur la valeur des données d'ordre qualitatif, à condition qu'elles soient correctement recueillies, pour l'analyse des jugements émis sur la bibliothèque, et sur la nécessité d'intégrer ces données à la définition des politiques à suivre.

Les principes qui sont ici énoncés et la méthodologie utilisée sont d'un intérêt tout particulier pour les autorités régionales ou municipales en charge des bibliothèques, tenues de définir le rôle que ces établissements

joueront à l'avenir et de travailler en liaison étroite avec la communauté qu'ils desservent.

Bibliothèques publiques, citoyenneté et société multiculturelle

La British Library a publié en 1998 les résultats d'une recherche menée par l'université de Warwick sur la façon dont les bibliothèques publiques traitaient les questions liées à l'égalité raciale et à la coexistence de communautés ethniques d'origine différente. Constatant que les réponses apportées sont conformes aux progrès limités enregistrés en la matière, les auteurs du rapport *Public Libraries, Citizenship and Ethnic Diversity* préconisent en conséquence un certain nombre d'actions à impulser au niveau national pour remédier à ces problèmes. Ils indiquent également des stratégies à mettre en place localement, et donc susceptibles de retenir l'attention des responsables des bibliothèques publiques; il conviendrait notamment, pour nous en tenir à certaines des recommandations les plus importantes :

- de définir précisément des objectifs, des cibles et des mesures de la performance relatifs à la perception de l'égalité raciale et de la diversité ethnique dans l'établissement, ainsi qu'à la fourniture des services assurés;
- de veiller à ce que la diversité ethnique soit prise en compte et d'élaborer des stratégies à cet égard;
- de dégager des ressources destinées au recrutement de personnels ayant compétence à promouvoir l'égalité raciale au sein de la bibliothèque;
- d'insister sur la responsabilité citoyenne de la bibliothèque afin de sensibiliser le personnel à ces questions;
- de mettre en place un programme d'écoute, appuyé sur la recherche et la consultation, pour mieux cerner les besoins des minorités ethniques et trouver des relais extérieurs;

- de faire en sorte que les progrès des technologies de l'information profitent à tous les secteurs de la population.

Ce rapport expose quelques principes fondamentaux dont les autorités en charge des bibliothèques devraient s'inspirer, pour que les établissements dont elles sont comptables s'ouvrent effectivement à tous les groupes et toutes les catégories coexistant sur place, et luttent avec leurs moyens propres contre l'exclusion sociale. Les stipulations à cet égard les plus importantes ont été énumérées ci-dessus.

Un indispensable renouvellement

Le rapport *Due for Renewal* a été publié en 1997 par la Commission en charge de l'audit, après enquête approfondie sur les bibliothèques publiques. Il fournit un instantané détaillé de la situation de ces établissements en 1995-1996. Tout en confirmant la fréquentation importante dont elles sont l'objet de la part de toutes les couches de la population, il signale la tendance à la baisse relevée dans le domaine du prêt des livres, en partie compensée par une augmentation significative du prêt des autres supports (CD, cassettes vidéo, etc.), et par l'utilisation de la bibliothèque à des fins d'information et de recherche. Il souligne par ailleurs l'estime dont les bibliothèques jouissent au sein de la population qu'elles desservent.

Il dénonce toutefois la diminution des budgets consacrés aux acquisitions d'imprimés et le resserrement des horaires d'ouverture, qui se traduit par une moindre accessibilité, ainsi que l'augmentation des frais de fonctionnement. Autre point noir signalé dans ce rapport, l'absence d'indicateurs formels qui permettraient d'évaluer sur le long terme l'activité des bibliothèques; seules les collections de livres se prêtent aujourd'hui à cette évaluation.

Sans poser de principes de base, les auteurs du rapport suggèrent des pistes pour améliorer le contrôle et la performance des bibliothèques. Pour nous en tenir ici aux plus prometteuses, signalons par exemple :

- l'utilité des systèmes informatiques pour améliorer l'efficacité des services traditionnels (prêt des livres, consultation des catalogues et des ouvrages de référence);
- la poursuite et l'exploitation des études chiffrées sur le coût des services et des opérations effectuées par la bibliothèque, afin de cibler les secteurs où leur efficacité doit être améliorée;
- la nécessité de définir une politique d'ensemble pour la constitution des collections, en précisant le profil qu'on souhaite leur donner, les étapes à franchir, les procédures à instaurer en matière de circulation et d'acquisition;
- les mesures à envisager pour faire face à la disparition du prix unique du livre et passer les accords commerciaux les plus avantageux.

Le rapport cite également des pratiques intéressantes appliquées de façon isolée par des bibliothèques afin d'accroître le rendement et l'efficacité de leurs services, par exemple :

- l'étroite coopération entre la bibliothèque centrale du West Sussex et d'autres institutions régionales en vue de la définition d'objectifs prioritaires, tel le Service d'informations au grand public, assuré en liaison avec le cabinet du président du comté, et le Service d'informations aux entreprises, assuré conjointement avec le Bureau de développement économique;
- la mise en place d'un système d'autopublication dans la très active bibliothèque de Bathgate, à l'ouest des Lothians;
- la stratégie de gestion globale des collections adoptée dans le Hertfordshire pour garantir une utilisation optimale des collections des différentes bibliothèques de la région;
- le système informatique qui permet aux utilisateurs des bibliothèques de l'Essex de réserver eux-mêmes leurs ouvrages.

LES BIBLIOTHÈQUES NE SONT PAS UNIQUEMENT DES LIEUX DE LECTURE

Souvent nées autour d'une idée générale, la plupart de ces initiatives sont à la base de l'efficacité des bibliothèques, et les autorités en charge de ces établissements doivent, pour évaluer cette dernière, veiller à instaurer des mesures et des pratiques de contrôle.

Buts et objectifs

Chaque bureau régional des bibliothèques du Royaume-Uni est tenu de présenter un Plan annuel d'activité. Nous avons récemment travaillé avec l'un d'eux, qui s'est attaché à exposer clairement la politique générale commune aux établissements dont il a la charge, et leur a fixé sept buts à atteindre dans son Plan annuel.

Formulée par l'équipe de travail sur le Programme cadre, la déclaration de politique générale est issue d'une analyse SWOT (Strength, Weaknesses, Opportunities, Threats) sur le fonctionnement global des bibliothèques. Elle réitère les trois objectifs prioritaires qui leur sont assignés (éducation, information, récréation), tels que les envisage le conseil régional.

« Nos bibliothèques », affirme la déclaration, « visent à offrir à chacun les chances et les moyens d'apprendre, de se divertir et de découvrir ».

À ce principe général s'ajoutent sept buts seconds, assortis chacun d'un ensemble d'« objectifs, d'actions et de mesures de la performance » détaillés, exposés dans le Programme cadre 1998-2001. Très représentatifs des ambitions annoncées dans d'autres plans annuels, ils se décomposent comme suit :

- « faire en sorte que la qualité des bibliothèques et des services de documentation justifie les investissements consentis, et réponde aux besoins de la population;

- offrir et conserver des collections de qualité aussi complètes que possible, qui répondent aux exigences de la population vis-à-vis des bibliothèques et des services de documentation;

- recruter, former et retenir des personnels qui répondent aux exigences de la population quant à la qualité des bibliothèques et des services de documentation;

- assurer la propreté, la sécurité, l'accessibilité, le bon état et l'agrément des locaux accueillant le public et le personnel;

- accroître la fréquentation des bibliothèques et éditor des documents commerciaux et publicitaires

Les bibliothèques
se dotent
de plus en plus souvent
de structures éducatives
ouvertes à tous,
et cette tendance
reflète bien
le rôle déterminant
qu'elles jouent
désormais
dans le développement
personnel
et l'élargissement
des connaissances

de qualité rendant compte de l'ensemble des collections et des services offerts par les bibliothèques de la circonscription;

- optimiser l'utilisation de la technologie informatique dans les bibliothèques, pour répondre aux exigences de la population relativement à la qualité des bibliothèques et des services documentaires;

- obtenir et gérer efficacement un budget suffisant pour assurer une qualité justifiant les investissements consentis dans les bibliothèques et les services documentaires, avant tout ouverts pour répondre aux besoins de la population ».

Initiatives et développement

Les franchises commerciales sont aujourd'hui pour les bibliothèques un moyen non négligeable de s'assurer des fonds propres. Parmi les solutions possibles particulièrement compatibles avec les activités de la bibliothèque, on peut citer : la librairie, la cafétéria, l'accès à Internet.

La cafétéria et la librairie ouvertes au rez-de-chaussée de la nouvelle bibliothèque centrale de l'arrondissement londonien de Lewisham lui assurent à elles seules 30000 livres sterling de rentrées annuelles. La bibliothèque peut d'ailleurs prétendre à plus si les bénéficiaires des commerçants à qui elle a accordé ces franchises dépassent des objectifs préalablement fixés.

Tous les projets de création ou de rénovation envisagés par les autorités régionales, qu'il s'agisse d'une bibliothèque centrale ou d'une annexe, devraient désormais intégrer une activité en franchise conforme aux attentes du public.

Structures éducatives

Les bibliothèques se dotent de plus en plus souvent de structures éducatives ouvertes à tous, et cette tendance reflète bien le rôle déterminant qu'elles jouent désormais dans le développement personnel et l'élargissement des connaissances. Cette participation à l'éducation et à la formation est reconnue et activement encouragée par le gouvernement. Des structures éducatives ouvertes à tous proposent des programmes très divers, notamment : des cours de langue; des formations commerciales; l'aide à la recherche d'emplois; la consultation de cédéroms; des stages informatiques, en particulier sur l'utilisation des traitements de texte et de la PAO (publication assistée par ordinateur); le développement des compétences personnelles; la culture générale.

À Londres, ce sont les bibliothèques centrales des arrondissements de Lewisham et de Croydon qui proposent les programmes les plus étendus; les cours sont disponibles aussi bien sur disquettes informatiques que sur CD, cédéroms, DVD, cassettes vidéo ou manuels traditionnels.

Les clubs de soutien scolaire et les centres pour une vie équilibrée

Institué par la loi sur la Loterie nationale de 1998, le NOF (New Opportunities Fund) est chargé de redistribuer les sommes de la Loterie nationale. Il a pour vocation de soutenir les projets susceptibles d'améliorer la qualité de vie des individus et des communautés sur tout le territoire du Royaume-Uni; de répondre aux besoins des catégories sociales les plus défavorisées; d'encourager la participation à la vie collective et l'accès à la propriété; de s'associer aux politiques et aux programmes conformes à ses buts, présentés aux niveaux local ou national.

Le NOF a d'ores et déjà présenté un certain nombre d'initiatives :

- contribuer à former les 500000 enseignants fonctionnaires du Royaume-Uni à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans le cadre scolaire, et former de même 10000 bibliothécaires à utiliser les nouvelles technologies en direction d'un public de tous âges;
- proposer des animations extra-scolaires, entre autres des clubs de soutien scolaire et des activités créatives impliquant au moins la moitié des collègues et des lycées et le quart des écoles primaires d'une région donnée;
- instituer un réseau de centres pour une vie équilibrée.

Les clubs de soutien scolaire

Le gouvernement actuel a officiellement reconnu qu'en augmentant la motivation et la réussite des élèves,

les activités extra-scolaires contribuent à rehausser le niveau scolaire. Beaucoup d'établissements d'enseignement désireux de mettre en place des activités extra-scolaires cherchent aujourd'hui de nouveaux partenaires et se tournent de plus en plus vers les bibliothèques, susceptibles d'accueillir les élèves après l'école et pendant les vacances.

Le NOF compte bien inciter les établissements scolaires et les autorités locales à s'associer sur la base d'accords plus novateurs et stratégiquement ciblés. Il a dégagé environ 200 millions de livres sterling pour soutenir les activités extra-scolaires, assumées pour une proportion non négligeable par les clubs de soutien scolaire. Une partie de ces sommes sera consacrée à l'« écoute » des enfants et aux activités récréatives, mais le gouvernement qui tient à rehausser le niveau scolaire général insiste pour que l'apprentissage de la lecture et du calcul reste une dimension importante de ces programmes.

Les clubs de soutien scolaire sont bien placés pour assurer cette fonction. Bien qu'aucune règle ne précise ce qu'est un tel club et sur quelles bases il doit fonctionner, les pratiques aujourd'hui observées et les évolutions programmées exigent un local assez spacieux pour accueillir au moins trente élèves. Ce local doit être équipé d'ordinateurs, de cédéroms et de logiciels d'enseignement, abriter un fonds d'ouvrages de référence d'utilisation simple, dont des dictionnaires et des manuels, et se prêter, dans de bonnes conditions, à un soutien spécialisé, généralement assuré par des suppléants, et en principe financé par l'instance localement responsable de l'éducation, ou par des bénévoles, souvent enseignants à la retraite.

Selon le Dr Kay Andrews, directeur d'Education Extra, la Fondation pour les activités extra-scolaires, « *la bibliothèque est le centre de la communauté savante* ».

Ces dernières années, les autorités locales ont multiplié les créations de

clubs de soutien scolaire. Les exemples les plus réussis se rencontrent dans l'arrondissement londonien de Southwark, à Knowsley et dans le Somerset. La formule a d'ailleurs été inaugurée par Southwark. Ces clubs sont de plus en plus fréquemment intégrés aux bibliothèques publiques, surtout lorsqu'elles disposent de locaux neufs ou bénéficient d'une rénovation d'envergure. S'il est indispensable que le club de soutien scolaire soit étroitement associé à la bibliothèque publique et ait accès à l'équipement informatique, en particulier celui de la structure éducative, il faut aussi qu'il dispose d'un local et d'un équipement spécifiques.

Southwark s'est doté de huit clubs de soutien scolaire, installés dans les bibliothèques publiques et animés chacun par deux responsables du suivi scolaire qui lui sont nommément affectés. Ce réseau fonctionne en liaison avec le service des activités extra-scolaires de Southwark. Les séances, bihebdomadaires, durent de 16 heures jusqu'à l'heure de la fermeture de la bibliothèque. Très appréciés par la population de l'arrondissement, ces clubs lancés en avril 1995 touchent une proportion importante de jeunes issus de milieux sociaux différents et dont le handicap scolaire tient à des causes très diverses.

Les clubs de soutien scolaire visent notamment à rehausser le niveau scolaire, à lutter contre la délinquance, à aider les parents dans leur rôle éducatif, à permettre à tous de vivre une vie plus riche.

À l'instar de tous les projets soutenus par la Loterie nationale, les propositions d'activités extra-scolaires doivent, dans la mesure du possible, être appuyées par d'autres parties. Il peut s'agir des parents ou d'une entreprise locale qui y contribuent en apportant de l'argent, mais la participation exigée n'est pas nécessairement de nature financière. Le temps qu'acceptent par exemple de donner les bénévoles

LES BIBLIOTHÈQUES NE SONT PAS UNIQUEMENT DES LIEUX DE LECTURE

d'une association locale pour animer un club de soutien scolaire peut tout aussi bien permettre de concrétiser le projet.

Les clubs de soutien scolaire sont en quelque sorte le prolongement naturel des moyens dont les bibliothèques publiques se sont dotées depuis la moitié du XIX^e siècle pour permettre aux classes défavorisées d'avoir accès à l'instruction. Aussi ont-ils un rôle majeur à jouer dans l'éventail des services que les bibliothèques modernes proposent à leur public. Chaque fois qu'il est question de créer ou de rénover une bibliothèque, il faudrait envisager de lui associer un de ces relais. Il serait de plus opportun d'envisager de les multiplier, surtout dans les zones où l'exclusion sociale est patente.

Les centres pour une vie équilibrée

Volus par l'actuel gouvernement, les centres pour une vie équilibrée (HLC : *Health Living Centres*) sont liés aux programmes de santé nationaux. Leur but est d'assurer la santé physique et mentale au moyen d'une approche en partenariat qui implique la population concernée. Il en existe déjà un certain nombre dans plusieurs régions du pays, par exemple à Ewell, dans l'arrondissement londonien de Tower Hamlets, à Newcastle-upon-Tyne et dans la région du Wirral.

Pour favoriser leur développement, la Loterie nationale sollicite des « propositions novatrices » qui n'obéissent pas à des conditions particulières. De manière générale, toutefois, il semble préférable d'installer les HLC dans des bâtiments existants plutôt que de prévoir la construction de locaux neufs.

Cette initiative est spécifiquement destinée à soutenir des projets qui cherchent à combattre l'inégalité en matière de santé et s'adressent aux personnes en situation d'exclusion sociale et mal soi-

gnées. Les projets susceptibles d'être financés par le NOF peuvent par exemple porter sur tout ou partie des points suivants : les services de santé publique, avec mise en place d'un dépistage médical ; les coopératives alimentaires ; les programmes de lutte contre la délinquance ; les activités physiques ; les

Un réseau de points d'accueil et d'information sur la vie des circonscriptions, souvent organes essentiels de diffusion des informations émanant des autorités locales, est actuellement en voie de constitution au Royaume-Uni

conseils diététiques ; la gestion du stress ; la lutte contre la drogue ; la préparation à la naissance et l'accompagnement parental après l'accouchement ; les stratégies de recherche d'emploi et stages de formation ; les banques solidaires ; les programmes culturels ; les cafés ; la thérapie de soutien ; la lutte contre le tabagisme.

La Loterie nationale doit dégager à cet effet 300 millions de livres sterling, pour un premier appel d'offres lancé début 1999, avec sélection des meilleurs projets au cours de l'été. Le financement étant accordé pour une période de trois à cinq ans, les auteurs des projets doivent impérativement trouver d'autres sources de financement.

Divers organismes peuvent prétendre à une aide financière du NOF. C'est notamment le cas :

- des établissements d'enseignement, à titre individuel ou collectif, et des autorités locales en charge de l'éducation ;
- des Comités Formation et Entreprise, des associations de bénévoles, des bibliothèques ;
- ou d'un regroupement de ces différents intervenants.

La Loterie nationale s'engage à financer les projets pendant trois à cinq ans. Les postulants doivent joindre à leur dossier une note précisant :

- à quelles fins ils ont besoin de cet argent ;
- pendant combien de temps ;
- quel financement ils envisagent à l'issue de cette période ;
- comment ils prévoient d'évaluer le succès de leur initiative.

Les critères qui serviront à la sélection des propositions n'ont pas été plus précisés, mais il est vrai que la première circulaire sur ce nouveau volet de financement vient juste d'être publiée.

Les points d'accueil

Un réseau de points d'accueil et d'information sur la vie des circonscriptions est actuellement en voie de constitution au Royaume-Uni. Baptisés *One Stop Shops* et *First Stop Shops*, ces services sont souvent l'organe essentiel de diffusion des informations émanant des autorités locales. Ils sont déjà relativement bien implantés dans plusieurs arrondissements londoniens, les meilleurs exemples se trouvant peut-être à Barnet, Enfield et Lewisham. Dans ces trois cas, les points d'accueil sont installés dans les bibliothèques publiques. Plusieurs conseils régionaux ont à leur tour expérimenté ce concept avec succès, en choisissant cependant de le mettre en œuvre dans un bâtiment administratif (à Sevenoaks, par exemple) plutôt que dans une bibliothèque publique.

Dans l'arrondissement d'Enfield, en revanche, le réseau des *First Stop Shops* est installé dans les cinq bibliothèques publiques principales, stratégiquement réparties sur le territoire de l'arrondissement. L'emplacement de la *First Stop Shop* de la nouvelle bibliothèque d'Edmonton Green a été prévu dans les plans du bâtiment. Quant à la bibliothèque de Lewisham, elle abrite un centre d'informations municipales qui dépend du service d'informations et d'assistance géré par la municipalité d'arrondissement. Il est idéalement situé au rez-de-chaussée de la bibliothèque, à côté de la librairie et de la cafétéria dont il a été question plus haut.

Ces points d'accueil et d'information sont en particulier destinés à informer sur les services municipaux; donner des conseils sur les problèmes d'ordre administratif; donner des conseils juridiques; aider les personnes âgées et les étrangers; relayer les offices du tourisme; diffuser des brochures et autres publications; aider de manière générale les habitants du quartier, par exemple en les aidant à effectuer les démarches administratives.

Les fonds documentaires sur le commerce et l'entreprise

Conçus pour offrir un service spécialisé à une clientèle potentielle, ces fonds documentaires peuvent participer de façon importante au redressement économique d'un quartier ou d'une région.

Le fonds documentaire sur le commerce et l'entreprise d'Edmonton s'est développé à la faveur de la stratégie de redressement économique de ce quartier londonien. Ce service qui a su capter la clientèle des milieux d'affaires de la capitale a contribué à valoriser l'image des bibliothèques, même s'il a maintenant été transféré dans un autre bâtiment, où il coexiste à côté d'autres services aux entreprises.

Il y a d'ailleurs de bonnes raisons de regrouper ces fonds documentaires sur le même site que l'unité de développement économique régionale et les organismes d'aide aux entreprises.

Politique commerciale et tarification des services

Les instances dont dépendent les bibliothèques publiques doivent aujourd'hui impérativement définir des stratégies relatives à leur politique commerciale, et plus précisément à la tarification des services et aux sources de revenus potentielles dont elles disposent. Les sommes ainsi recueillies seront réutilisées pour améliorer le service qui les a générées. Les bibliothèques centrales auraient sans doute intérêt à déterminer avec chaque annexe les seuils de revenus à atteindre, et à laisser ces établissements disposer des sommes excédentaires (au-delà du seuil fixé) pour apporter les améliorations qu'ils jugent souhaitables.

Ajoutons que les services concernés par la tarification drainent souvent vers la bibliothèque une clientèle que les collections d'imprimés ne suffisent pas à attirer.

Prêt de CD et de DVD

Les revenus générés par le prêt de CD et de DVD devraient être directement utilisés pour étoffer ces collections. L'idéal serait que cette activité de prêt arrive à s'autofinancer et soit de surcroît suffisamment rentable pour permettre des réinvestissements susceptibles d'améliorer les services offerts. Le prêt de CD tel qu'il fonctionne dans l'arrondissement londonien d'Enfield est à cet égard une très belle réussite.

Le prêt de cassettes vidéo

Le prêt de cassettes vidéo est aujourd'hui indispensable au succès des bibliothèques modernes. Ce sec-

teur doit directement concurrencer les boutiques de location ou les distributeurs installés un peu partout, en proposant lui aussi les nouveautés disponibles sur le marché, mais il est par ailleurs indispensable qu'il dispose d'un fonds spécifique comprenant aussi bien des cassettes éducatives, des longs métrages, des films pour enfants, des documentaires, des cours de langue ou des programmes d'entraînement sportif. Les bibliothèques qui ont opté pour cette double approche ne peuvent que s'en féliciter. La durée du prêt, relativement courte, doit tenir compte des heures d'ouverture de l'établissement. Fixée à quarante-huit ou soixante-douze heures, elle permet une rotation plus rapide, et donc plus rentable, du fonds.

Les expositions artistiques

Il est dommage que les espaces disponibles dans les bibliothèques ne soient pas plus souvent utilisés pour exposer des artistes de la région. Sur la base d'un contrat en bonne et due forme passé avec ces derniers, les œuvres peuvent être vendues sur place, la bibliothèque percevant alors une commission de 10 à 20 % sur le prix de vente.

Il n'est pas rare que ces expositions amènent à la bibliothèque un public qui d'habitude ne la fréquente pas et peut trouver là l'occasion de découvrir les autres services qu'elle propose.

Les salles de réunion et les espaces de rencontre

Il est d'autant plus important que les bibliothèques puissent mettre de tels espaces à la disposition des habitants du quartier que les lieux collectifs ne sont pas partout présents. Elles-mêmes ne disposent pas toujours d'une salle qu'elles pourraient réserver à cet effet, mais certaines parviennent à « faire de la place » en poussant simplement contre les murs leurs étagères montées sur roulettes.

LES BIBLIOTHÈQUES NE SONT PAS UNIQUEMENT DES LIEUX DE LECTURE

Les sources extérieures de financement
pour les activités et le développement des bibliothèques**Wolfson Public Libraries Challenge Fund**

Le Wolfson Public Libraries Challenge Fund (ministère de la Culture, de la Presse et du Sport), qui a été reconduit pour l'année 1999-2000, est fonction des ressources que les autorités en charge de la bibliothèque ont pu dégager pour satisfaire aux objectifs du *New Library Network* défini par le gouvernement. Pour être compatibles avec les propositions énoncées par la Commission des bibliothèques et des centres documentaires en vue de la constitution d'un réseau de bibliothèques, les projets présentés doivent avoir obtenu la moitié de leur financement.

Adult and Community Learning Fund

Cette autre initiative gouvernementale est destinée à encourager l'instruction des adultes à partir d'activités particulièrement bien implantées localement. Des financements pouvant aller jusqu'à 147 000 livres sterling ont déjà été accordés.

Sure Start Programme

Conçu pour favoriser l'implantation de points conseils sur la santé des jeunes enfants, ce programme peut également aider les bibliothèques à acheter des livres destinés aux moins de trois ans.

Capital Modernisation Fund

Le gouvernement réfléchit toujours à l'utilisation de ce fonds de 2,5 millions de livres sterling à la constitution de centres de soutien scolaire. Le ministère de la Culture, de la Presse et du Sport étudie les modalités qui permettraient aux bibliothèques publiques d'en bénéficier.

Homework Centres

Le gouvernement prévoit d'affecter dans les trois ans à venir 220 millions de livres sterling à la constitution de centres de soutien scolaire. Les bibliothèques sont bien sûr toutes désignées pour accueillir ces nouveaux services.

ADAPT (Access for Disabled Fund)

Les bibliothèques qui prévoient des aménagements pour l'accès des personnes handicapées peuvent prétendre à un soutien de cet organisme.

Book Start

Doté de 6 millions de livres sterling, le Book Trust non seulement aide à financer des projets mais il distribue également gratuitement des livres, des documents et des conseils aux bibliothèques qui mettent en place des projets Book Start à l'intention de leurs jeunes lecteurs.

Le mieux serait en réalité d'intégrer à toutes les nouvelles bibliothèques un espace modulable, de préférence situé à proximité, sinon d'une cafétéria, au moins d'un distributeur de boissons. En sus de générer des revenus, cet endroit participera également de façon essentielle à la vie locale.

Les sources extérieures
de financement :
quelques exemples

Si les contraintes budgétaires empêchent souvent de moderniser

les bibliothèques comme il serait souhaitable, il existe toutefois des possibilités extérieures de financement.

Sans être exhaustive, la liste qui suit veut attirer l'attention sur le large éventail des sources de financement susceptibles de bénéficier à des activités ou des secteurs particuliers. Pour y prétendre, il faut la plupart du temps pouvoir déjà se prévaloir d'un soutien extérieur complémentaire, mais ce n'est pas toujours le cas et ledit soutien n'est pas nécessairement financier. Par ailleurs, si la constitution du dossier réclame parfois des trésors d'ingé-

niosité, certains programmes de financement sont spécifiquement destinés à appuyer la modernisation des bibliothèques. Souvent, les demandes de subvention doivent être faites conjointement avec d'autres administrations, ou présentées après discussion avec d'autres partenaires.

Les exemples donnés (cf. encadré ci-contre) n'ont pas été choisis pour répondre à tous les cas de figure auxquels les autorités locales sont confrontées, mais plutôt pour montrer que les conseils municipaux ou régionaux sont loin d'être les seules sources de financement possibles. Sans doute n'est-il pas besoin de préciser que les financements qui servent à mettre en place de nouveaux services sont en principe accordés pour une durée limitée, et qu'avant de déposer un dossier dans ce sens, il faut donc s'être intéressé à l'avenir à long terme de l'activité envisagée.

Février 2000

BIBLIOGRAPHIE

Aslib. – *DNH Review of the Public Library Service in England and Wales.* – London : Aslib, 1994.

Audit Commission. – *Due for Renewal.* – Audit Commission, 1997.

Comedia. – *London: Library City.* – Comedia, 1996.

Department of National Heritage. – *Reading the Future: A Review of Public Libraries in England.* – London : DNH, 1997.

KPMG. – *Contracting Out in Public Libraries.* – KPMG, 1995.

Library and Information Commission. – *New Library: The People's Network.* – London : LIC, 1998.

Linley, Rebecca; Usherwood, Bob. – « New Measures for the New Library ». – *British Library Report 89*, 1998.

Morrison, Marlene; Roach, Patrick. – *Public Libraries and Ethnic Diversity.* – Warwick : University of Warwick, 1998.

National Advisory Group for Continuing Education and Lifelong Learning. – *Learning for the 21st Century.* – London : NAGCELL, 1997.